

Heureuse découverte

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 16

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256107>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications

S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Heureuse découverte

La presse médicale et scientifique s'occupe beaucoup, depuis quelque temps, des effets remarquables d'une substance qui n'est pas précisément de découverte récente, mais qui semble appelée à rentrer dans l'arsenal thérapeutique après en avoir longtemps été exilée. Il s'agit de l'*acide formique*, liquide subtil et âcre sécrété en telle abondance par les fourmis, qu'il suffit à ces bestioles de se promener sur une fleur bleue ou violette pour y marquer en rouge la trace de leur passage : on sait que le bleu végétal devient rouge au contact d'un acide.

Les fourmis semblent pouvoir fabriquer de l'acide formique dans toutes les parties de leur corps. Si on pile dans un mortier une certaine quantité de fourmis rouges (*formica rufa*), une de celles qui en contiennent le plus, l'odeur qui s'en dégage est à ce point irritante qu'on peut à peine la supporter à quelque distance. Et l'expérience a été faite qu'une grenouille, jetée dans une fourmilière de cette espèce, préalablement mise en désordre, de manière à exciter ses habitants à se décharger de leur acide, y périt par suffocation en moins de cinq minutes.

Les fourmis de nos pays, lorsqu'on les attaque, rejettent ordinairement de l'acide formique par l'anus, et certaines espèces peuvent même en faire pénétrer sous la peau à l'aide du court aiguillon dont elles sont armées, ce qui produit une cuisson passagère, mais douloureuse, analogue à une

piqûre d'ortie. Quelques espèces des pays chauds, les *ponères*, piquent presque avec autant de force que nos abeilles.

Ce n'est pas d'hier que date l'idée de rattacher l'extraordinaire endurance dont font preuve les fourmis à une cause organique spéciale.

On sait que ces petites bêtes déploient, dans l'accomplissement des travaux quotidiens que leur impose leur instinct, une persévérance, un courage et une énergie tels que Salomon n'avait pas hésité à les proposer comme modèle à l'homme paresseux. Elles se montrent affairées et actives toute la journée, sans cesse en quête des provisions qu'elles doivent rapporter au nid, et bien souvent occupées à traîner quelque proie cinq ou six fois plus lourde qu'elles.

La fourmi n'est pas seulement le type moral de la prévoyance et de l'économie, elle est aussi le type physique du labeur incessant et de l'énergie musculaire.

Les propriétés irritantes et caustiques des fourmis ont été longtemps et sont encore aujourd'hui, dans quelques pays, utilisées en médecine.

On en préparait des topiques, en les écrasant avec une partie de la fourmilière ; ou bien on les faisait macérer dans l'huile ; ou bien encore, et plus simplement, on recueillait leur venin et on l'employait, étendu d'eau.

On avait recours à ce genre de médication dans le cas de rhumatisme articulaire, de goutte, de paralysie, contre les ulcères et les maladies de la peau.

Actuellement, en Allemagne, les fourmis sont employées contre ces mêmes maladies en bains généraux, en bains de vapeur lo-

caux, en fomentations. Dans tous ces cas, les fourmis sont écrasées vivantes et plongées dans l'eau chaude ou bouillante, à laquelle elles livrent cet acide formique dont on attend de si bons effets.

Cessac dit qu'en Californie on traite les névralgies intercostales en appliquant sur le point douloureux un petit vase contenant des fourmis que l'on a d'abord irritées ; quand les bestioles ont mordu la peau pendant quelques instants, on les écrase et on en fait une sorte de cataplasme dont on recouvre la région malade.

Divers médicaments à base de fourmis servaient également pour l'usage interne, et sans doute n'y a-t-on renoncé qu'à cause de la répugnance instinctive qu'inspirent les drogues de nature animale.

Simplement pulvérisées, on faisait avaler des fourmis contre les maladies de la peau et l'hydropisie. Distillées avec de l'alcool, elles donnaient l'*eau de magnanimité de Hoffmann*, à laquelle on attribuait des vertus contre les maladies nerveuses.

A propos de cette eau, macération de fourmis dans l'alcool additionné d'essence de cannelle, le célèbre Nicolas Lémery disait, en 1697, qu'elle était « propre pour réveiller les esprits, pour dissoudre et résoudre les humeurs froides, pour résister au venin ».

Les fourmis entraînent encore dans la composition du *baume acoustique de Mindéverus* et de l'*huile acoustique de Mynsicht*, réputés excellents contre la surdité. Quant à leurs nymphes (vulgairement *aufs*), on leur attribuait la vertu de favoriser l'expulsion des vapeurs odorantes qu'accumulent dans l'intestin les légumes trop farineux.

Feuilleton du Pays du dimanche 14

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

VIII

Debout au milieu de son salon, Chantal redresse délicatement les feuilles d'un cycas, et dispose avec grâce dans les potiches en porcelaine du Japon et dans un long tube de cristal, la gerbe de roses et d'œillets qu'elle vient de cueillir.

Simplement vêtue d'une robe de piqué blanc, la jeune fille semble elle-même une fleur au milieu de celles dont elle est entourée.

Belle?... non Chantal ne l'est pas, cela est incontestable ! Jolie?... pas davantage ! Mais elle touche à sa vingtième année, et

à moins d'être absolument laide ou disgraciée de la nature, quelle jeune fille à son âge n'a pas son genre de séduction.

Si la taille de Mlle de Verneuil n'a pas encore le développement de celle de la femme, elle est du moins pleine de souplesse. Et, bien que l'ovale du visage soit trop mince, la bouche un peu grande, le front plutôt bas que haut ; le teint a un tel éclat, les grands yeux gris foncé sont si lumineux, les cheveux dorés et mousseux, nimbent si gracieusement le doux visage, qu'on est captivé de suite par le charme discret qui émane de toute la personne de la jeune fille, charme auquel ajoute sa voix musicale comme son nom.

Elle franchit le seuil du salon et vint s'accouder au balcon en pierre blanche qui borde la terrasse. Le regard rivé à la mer, dont de légères embarcations piquent des points blancs de leurs voiles la surface tour à tour couleur d'azur ou d'émeraude, la jeune fille,

souriant à quelque joli rêve, écoute les brisements de la brise dans les branches des pins, chant que le flux et le reflux de la marée montante accompagnent de leur basse puissante.

Un bruit d'avirons la fait soudain tressaillir. Son frère approche, superbe de vigueur et de jeunesse sous son costume de drap blanc ; le yacht n'est plus qu'à quelques brasses.

— Chantal !... hèle le jeune homme se servant de ses mains en guise de porte-voix, veux-tu venir à Dinard ? je t'emmène.

Luc est maintenant tout près d'elle.

— Je ne demanderais pas mieux, le temps est si beau, mais je ne puis pas laisser maman seule aussi longtemps.

Un mouvement de contrariété assombrit le visage du marin.

— Elle n'est plus malade de façon à se faire garder, à ce que je sache. C'est de la